



Piétons 67 Infos

Le journal de la marche à pied

Bulletin de liaison de l'association Piétons 67, inscrite le 15 juin 1999 au registre des Associations du Bas-Rhin

La place de la Gare

Novembre 2007 : une piétonne imprudente est renversée par un bus et tuée sur le passage piétons central devant la gare de Strasbourg. Une campagne de sensibilisation a suivi avec la Police municipale, puis des aménagements ont été réalisés, avec en particulier un signal sonore "rouge piétons". Votre serviteur est allé plusieurs fois sur place, mais l'imprudence de certains est toujours là, surtout aux heures de pointe, où des personnes vous disent : "j'ai mon train à prendre" et n'entendent pas ou ne veulent pas entendre le signal sonore, à notre avis trop faible. L'îlot souhaité - évoqué dans le « Piétons 67 Infos » précédent - n'a pas été mis en place. Il faut donc encore travailler sur ce sujet avant un nouvel accident.

Michel DERCHÉ



La place du Château

Avec la nouvelle Municipalité (de Strasbourg) qui est en place notre association va relancer le débat sur la piétonnisation de la place du Château. Nous y tenons beaucoup. La cathédrale n'en peut plus de souffrir de la pollution automobile et veut garder son charme d'autan. Le plus difficile sera de convaincre les commerçants, mais impossible n'est ni français, ni alsacien. Mesdames et Messieurs les élus, nous comptons sur vous pour nous appuyer et décider de cette piétonnisation qui serait tout à votre honneur.

Nous rêvons depuis longtemps d'une superbe place du Château entourée de monuments prestigieux et débarrassée de tous ses véhicules.

Michel DERCHÉ

Le Mot du Président

Amis piétons bonjour !

Le printemps est enfin arrivé avec son soleil et une température plus chaude. On peut donc maintenant se ré-oxygénier grâce à la marche à pied, en respirant un bon air vivifiant.

Les élections municipales sont passées avec pour résultat un changement de maire à Strasbourg et un changement de président pour sa Communauté urbaine.

Mais bien sûr le combat continue, et notre recours déposé au Tribunal Administratif tient toujours : nous ne voulons pas de trottoirs mixtes, car ils entraînent un risque de conflit permanent entre les piétons et les cyclistes. Notre association lance donc un appel à la nouvelle municipalité de Strasbourg pour qu'elle réserve les trottoirs aux piétons, avec partout où cela est possible des bandes ou des pistes cyclables pour les cyclistes. (voir article page 2)

Pour terminer, je lance un message de prudence et de respect du Code de la Route : celui-ci est en effet valable également pour les piétons en attendant quelques nouveautés intéressantes avec le Code de la Rue.

Michel DERCHÉ

SOMMAIRE

<i>Le Mot du Président</i>	1
<i>La place de la Gare</i>	1
<i>La place du Château</i>	1
<i>Fonctionnement des feux piétons</i>	2
<i>Notre action « trottoirs mixtes » (suite)</i>	2
<i>Piétons accidentés dans le Bas-Rhin</i>	3
<i>Nos activités depuis février 2008</i>	4
<i>Calendrier des réunions à venir</i>	4

Au sujet du fonctionnement des feux piétons

Nous avons rencontré sur le terrain, le 24 avril dernier, les techniciens du S.I.R.A.C., service de la C.U.S. chargé de la circulation routière et en particulier des feux de signalisation.

Nous leur avons soumis le cas des traversées piétons en deux temps à plusieurs carrefours à feux tricolores. La difficulté vient du fait de la présence d'un terre-plein central et donc de la traversée de deux chaussées successives. Lorsque les feux piétons sont rouges sur les deux voies alors que le feu pour les voitures est également rouge et donc que les voitures sont arrêtées, le piéton est amené à traverser malgré le feu rouge-piétons, afin de réduire son temps d'attente.

La situation pourrait être revue pour être plus favorable aux piétons, dès lors que c'est techniquement possible : les techniciens se sont engagés à étudier les cas des deux carrefours

- 1) place de l'Etoile - avenue Jean Jaurès - route du Polygone
- 2) route du Rhin - rue de Lièpvre - rue Alfred Kastler.

Gilles HUGUET



Panneau « trottoir mixte » contesté par « Piétons 67 »

Crédits photos du bulletin : Michel DERCHÉ

Notre action

"Trottoirs mixtes" (suite)

Depuis la parution de notre précédent "Piétons 67 Infos" (n° 16 - Janvier 2008) la Ville de Strasbourg (municipalité précédente) a répondu le 19 février (soit 5 mois après!) à notre courrier du 18 septembre 2007. Dans cette lettre, elle défend la notion de "trottoir mixte" et nous demande de ne pas porter l'affaire devant le Tribunal Administratif. Or, sans réponse de la Ville nous avions saisi le Tribunal Administratif au bout de deux mois, soit le 21 novembre.

Ensuite, compte tenu du changement de Municipalité en mars dernier, il nous a semblé normal de demander à rencontrer le nouveau Maire de Strasbourg pour lui expliquer pourquoi nous avions déposé ce recours contre la Municipalité précédente.

Nous avons rencontré ce 13 juin, non pas le Maire en personne, mais son Adjoint chargé de la sécurité, M. Olivier BITZ. Il nous a reçus, accompagné de 3 personnes de ses services, de façon très cordiale, se montrant très ouvert à toute discussion, reconnaissant que les trottoirs mixtes n'étaient pas une bonne solution pour les piétons, souhaitant modifier ce qui était modifiable sur le terrain (un premier rendez vous est prévu prochainement) et prônant une réelle concertation avec notre association à l'avenir pour les réalisations futures.

Enfin, ce 14 juin, nous avons reçu un courrier du Tribunal Administratif nous transmettant entre autres une copie d'un mémoire en défense de la ville de Strasbourg, qui déclare notre action irrecevable pour plusieurs raisons. Le Tribunal nous demande si ce mémoire appelle des observations de notre part. Nous allons prochainement y répondre.

Gilles HUGUET

*Piétons accidentés dans le Bas-Rhin
depuis le début de l'année 2008*

Lu dans les D.N.A. (cahier régional et cahier local, édition de Strasbourg)
Les dates ci-dessous sont celles du journal et non les dates des accidents.

- | | |
|------------|--|
| 12 janvier | 1 enfant de 10 ans renversé sur un passage piéton à Sélestat : grièvement blessé
1 enfant de 11 ans renversé sur un passage piéton à Wasselonne : grièvement blessé |
| 20 février | 1 femme de 70 ans renversée à Strasbourg : blessée |
| 19 mars | 1 femme de 40 ans et 1 enfant de 7 ans renversés à Strasbourg : blessés
1 femme de 44 ans renversée sur un passage piéton à Strasbourg : blessée |
| 21 mars | 1 femme de 87 ans renversée sur un parking à Strasbourg : blessée |
| 28 mars | 1 femme de 42 ans renversée à Strasbourg : blessée |
| 29 mars | 1 femme de 40 ans renversée à Strasbourg : blessée |
| 31 mars | 1 enfant renversé par une moto à Vendenheim : grièvement blessé |
| 3 avril | 1 enfant de 8 ans renversé hors passage piéton à Schiltigheim : blessé
1 enfant de 7 ans renversé hors passage piéton à Bischheim : blessé |
| 9 avril | 1 femme de 80 ans renversée par une cycliste à Strasbourg : blessée |
| 29 avril | 1 homme de 63 ans renversé lors d'une marche arrière à Strasbourg : blessé |
| 14 mai | 1 femme de 70 ans renversée par un cyclomotoriste (sans casque, sur un cyclomoteur volé, avec délit de fuite) à Strasbourg : blessée
1 enfant de 6 ans renversé par un conducteur de motocross (qui a pris la fuite) à Bischheim : blessé |
| 30 mai | 1 enfant de 12 ans renversé sur un trottoir par un scooter à Strasbourg : blessé |

On dénombre ainsi en 5 mois 16 piétons renversés et blessés :

**7 enfants
8 femmes
et 1 homme**

Les dames seraient-elles moins prudentes que les hommes ?

Notons aussi qu'il n'y a aucune victime entre 18 et 39 ans.

Enfin, pas de tués, fort heureusement.

Si les responsabilités ne sont pas toujours précisées, on sait qu'en moyenne un piéton est responsable de son accident dans 50% des cas, et son adversaire l'est donc aussi dans 50% des cas.

Précisons pour finir que cette liste n'est pas exhaustive : d'autres accidents ont pu avoir lieu, relatés dans les autres éditions des D.N.A., ou pas relatés.

Gilles HUGUET

P.S. : Tout récemment en juin, lors d'un rodéo, deux jeunes inconscients en voiture ont renversé sur un parking de Schiltigheim cinq collégiens qui ont été blessés.

Nos activités depuis février 2008

Et les piétons ?...

8 février	réunion mensuelle
février	lettre ouverte du "collectif Etoile" (dont fait partie "Piétons 67") aux candidats à la Mairie de Strasbourg au sujet du devenir de la place de l'Etoile
28 février	réunion de la commission plénière de sécurité routière de la C.U.S.
5 mars	réunion mensuelle
5 mars	réunion sur l'aménagement du boulevard Wilson avec la ligne F du tram
20 mars	journée de la courtoisie au volant, avec interview de M. DERCHÉ sur France 3 Alsace
26 mars	réunion du groupe de travail piétons-cyclistes de la C.U.S.
2 avril	réunion mensuelle
10 avril	réunion de lancement de la commission consultative des usagers sur la signalisation routière à la Préfecture
17 avril	réunion du "collectif Etoile"
24 avril	réunion sur le terrain avec le SIRAC au sujet du fonctionnement des feux piétons
7 mai	réunion mensuelle
7 mai	réunion sur l'aménagement du boulevard Wilson avec la ligne F du tram
23 mai	réunion sur l'aménagement du boulevard Tauler
27 mai	colloque sur les déplacements urbains à Metz
2 juin	réunion mensuelle
4 juin	réunion publique sur l'aménagement du boulevard Tauler
9 juin	lettre du "collectif Etoile" au Maire de Strasbourg avec des propositions sur le devenir de la place de l'Etoile
13 juin	réunion avec l'Adjoint au Maire Olivier BITZ au sujet des "trottoirs mixtes"
17 juin	réunion préparatoire à la quinzaine de la sécurité routière de la C.U.S. du 13 au 24 octobre 2008



Exemple d'un automobiliste qui ne pense qu'à se garer et se moque des piétons, des poussettes et des personnes handicapées.

Prochaines réunions mensuelles

à 18h30, à la Maison de l'ARAN

mercredi 9 juillet
mercredi 3 septembre
mercredi 1er octobre
mercredi 5 novembre
mercredi 3 décembre

(sous réserve de modification)

Bulletin d'adhésion « Piétons 67 »

Maison de l'ARAN

14 rue de la Schwana - 67100 STRASBOURG

- souhaite adhérer à « Piétons 67 »
 souhaite être actif au sein de « Piétons 67 »

Cotisation 2008: 6 € (tarif réduit)
 12 € Individuelle
 24 € Association

Ci-joint un chèque bancaire / postal ou espèces

Nom : _____

Prénom : _____

N°et Rue : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Date : _____ Signature : _____

Piétons 67 Infos - Bulletin édité par « Piétons 67 »

Adresse : Maison de l'A.R.A.N. -

14 rue de la Schwana - 67100 STRASBOURG

Tél. / Fax : 03 88 44 09 51